Amundi Euro Lowest Rated IG Government Bond UCITS ETF

REPORTING

Communication Publicitaire

30/06/2026

OBLIGATAIRE ■

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **(C) 235,52 (EUR)**
(D) 196,13 (EUR)

Date de VL et d'actif géré : **30/06/2026**

Actif géré : **1 440,47 (millions EUR)**

Code ISIN : **(C) LU1681046774**
(D) LU1681046857

Type de Réplication : **Physique**

Indice de référence :
100% FTSE EUROZONE LOWEST-RATED GOVERNMENT BOND IG (17H15)

Objectif d'investissement

Cet ETF a pour objectif de répliquer le plus fidèlement possible la performance de l'indice FTSE MTS Lowest-Rated Eurozone Government Bond IG à la hausse comme à la baisse.

Indicateur de risque *(Source : Fund Admin)*

1	2	**3**	4	5	6	7

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

⚠ L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (VL) * (Source : Fund Admin)

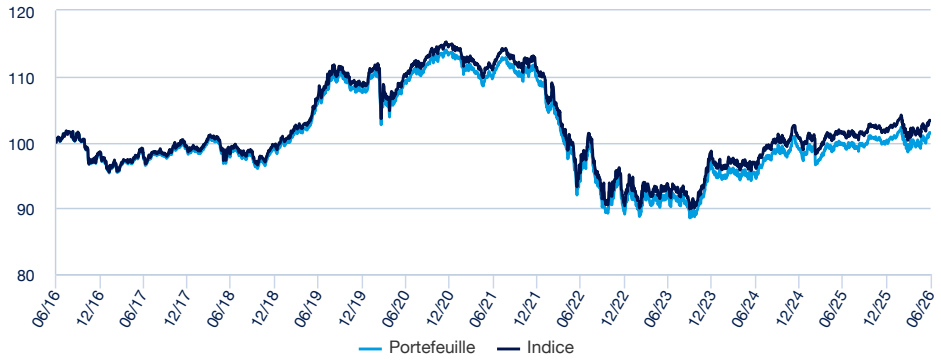

Indicateurs de risque (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	Depuis le lancement *
Volatilité du portefeuille	4,04%	4,85%	5,99%
Volatilité de l'indice	4,05%	4,85%	5,99%
Tracking Error ex-post	0,05%	0,03%	0,05%
Ratio de sharpe	-0,02	0,09	0,31

* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.
L'indicateur Tracking Error mesure l'écart de rendement entre le fonds et l'indice

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le 31/12/2025	1 mois 29/05/2026	3 mois 31/03/2026	1 an 30/06/2025	3 ans 30/06/2023	5 ans 30/06/2021	Depuis le 17/06/2010
Portefeuille	1,26%	0,42%	2,02%	1,73%	10,48%	-8,09%	47,88%
Indice	1,29%	0,43%	2,05%	1,84%	10,87%	-7,52%	52,27%
Ecart	-0,03%	-0,01%	-0,03%	-0,11%	-0,38%	-0,57%	-4,39%

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Portefeuille	1,14%	3,07%	7,83%	-18,58%	-3,65%	5,62%	8,76%	0,26%	0,51%	3,32%
Indice	1,27%	3,19%	7,97%	-18,47%	-3,46%	5,87%	9,02%	0,50%	0,76%	3,57%
Ecart	-0,13%	-0,13%	-0,13%	-0,11%	-0,18%	-0,25%	-0,26%	-0,24%	-0,24%	-0,25%

** Source : Amundi. Les performances nettes ci-dessus couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile.* ***Les performances passées ne préjugent en rien des résultats actuels et futurs et ne sont pas garantes des rendements à venir****. Les gains ou pertes éventuels ne prennent pas en compte les frais, commissions et redevances éventuels supportés par l'investisseur lors de l'émission et du rachat des parts (ex : taxes, frais de courtage ou autres commissions prélevés par l'intermédiaire financier…). Si les performances sont calculées dans une devise autre que l'euro, les gains ou les pertes éventuellement générés peuvent de ce fait être impactées par les fluctuations des taux de change (à la hausse comme à la baisse). L'écart correspond à la différence de performance du portefeuille et de l'indice.*

Amundi Euro Lowest Rated IG Government Bond UCITS ETF

REPORTING
Communication Publicitaire
30/06/2026

OBLIGATAIRE

Rencontrez l'équipe

Stéphanie Pless
Responsable Gestion Indicielle Obligataire

Fabrice Degni Yace
Gérant de portefeuille principal

Olivier Chatelot
Gérant suppléant

Données du portefeuille (Source : Amundi)

Caractéristiques (Source : Amundi)

Classe d'actif : **Obligataire**
Exposition : **Zone Euro**
Devise de référence de l'indice : **EUR**

Nombre de valeurs du portefeuille : **221**

Indicateurs du portefeuille (Source : Fund Admin)

	Portefeuille
Sensibilité Taux [1]	7,01
Note moyenne [2]	A-
Taux de rendement	3,15%

[1] La sensibilité (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du taux de référence.
[2] Basée sur les obligations et les CDS mais tout autre dérivé exclu.

Répartition du portefeuille (Source : Amundi)

Par maturité (source : Amundi)

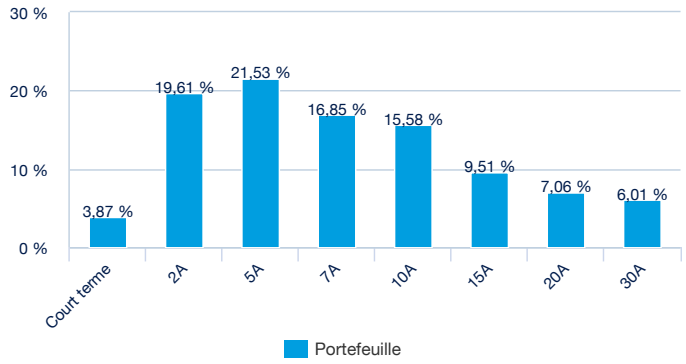

Par notation (source : Amundi)

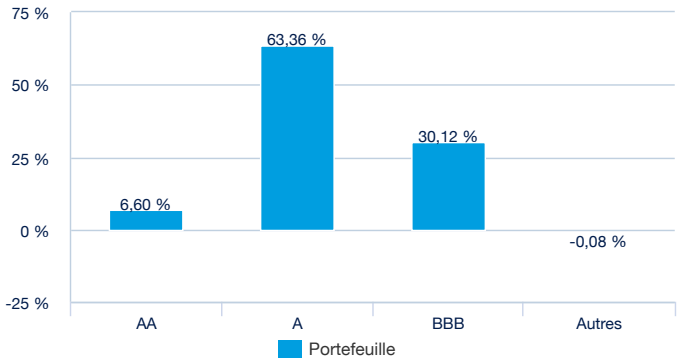

Par type d'émetteur (source : Amundi)

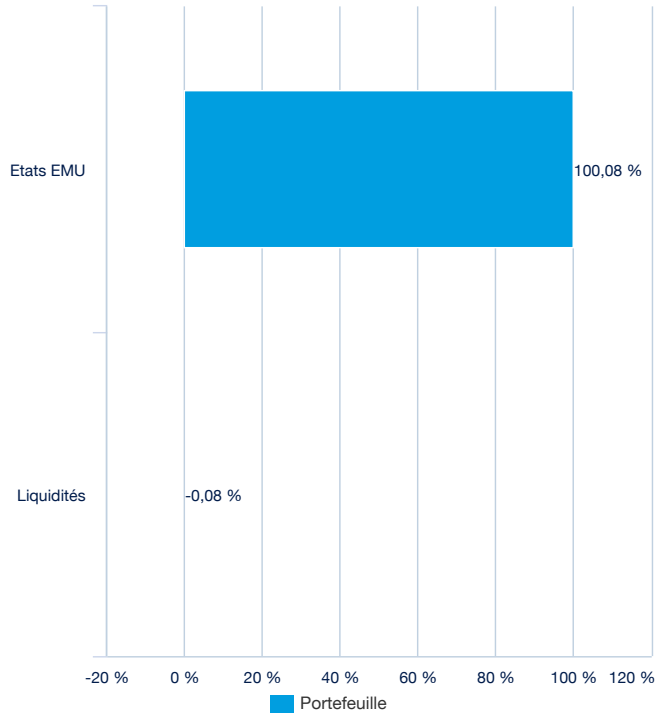

Par pays (source : Amundi)

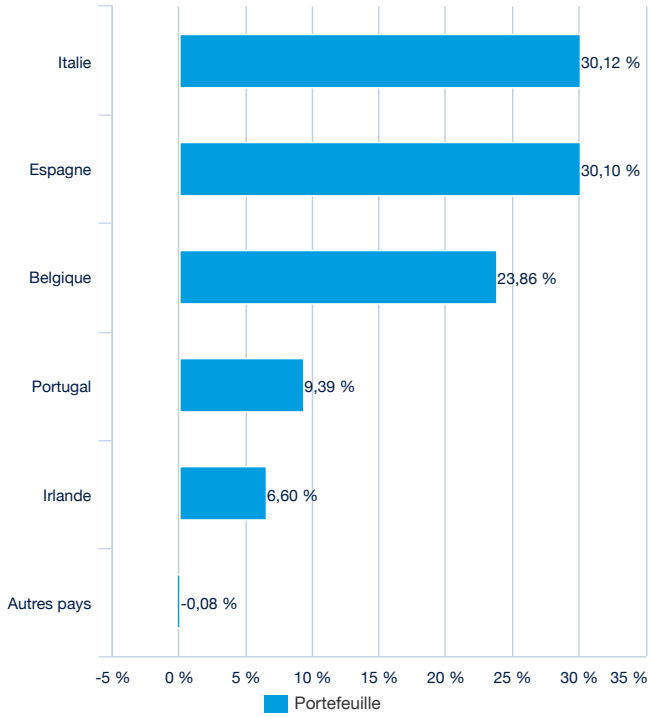

Amundi Asset Management, Société par Actions Simplifiée au capital de 1 143 615 555 €
Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF N° GP 04000036
Siège social : 91-93, boulevard Pasteur – 75015 Paris – France 437 574 452 RCS Paris
Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs « professionnels ».

Amundi Euro Lowest Rated IG Government Bond UCITS ETF

REPORTING
Communication Publicitaire
30/06/2026

OBLIGATAIRE

Caractéristiques principales de la part (Source : Amundi)

Forme juridique	SICAV de droit Luxembourgeois
Norme européenne	OPCVM
Société de gestion	Amundi Luxembourg SA
Valorisateur	CACEIS Bank, Luxembourg Branch
Dépositaire	CACEIS Bank, Luxembourg Branch
Commissaire aux comptes	DELOITTE AUDIT
Date de création de la classe	05/04/2018
Date de la première VL	17/06/2010
Devise de référence de la classe	EUR
Classification AMF	-
Affectation des sommes distribuables	(C) Capitalisation (D) Distribution
Code ISIN	(C) LU1681046774 (D) LU1681046857
Minimum de souscription marché secondaire	1 Part(s)
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,14%
Durée minimum d'investissement recommandée	5 ans
Enveloppe fiscale	-
Clôture fiscale	Septembre
Teneur marché principal	SGCIB

Données de cotation de l'ETF (source : Amundi)

Place de cotation	Devise	Ticker Bloomberg	iNAV Bloomberg	RIC Reuters	iNAV Reuters
Six Swiss Exchange	EUR	X1G SW	INX1G	X1G.S	INX1GEURINAV=SOLA
Deutsche Boerse (Xetra)	EUR	KX1G GY	INX1G	KX1G.DE	INX1GEURINAV=SOLA
Euronext Paris	EUR	X1G FP	INX1G	X1G.PA	INX1GEURINAV=SOLA
Euronext Milan	EUR	X1G IM	INX1G	X1G.MI	INX1GEURINAV=SOLA

Contact

Contact ETF vente

France & Luxembourg	+33 (0)1 76 32 65 76
Allemagne & Autriche	+49 (0) 800 111 1928
Italie	+39 02 0065 2965
Suisse (Allemand)	+41 44 588 99 36
Suisse (Français)	+41 22 316 01 51
Royaume-Uni (Retail)	+44 (0) 20 7 074 9598
Royaume-Uni (Instit)	+44 (0) 800 260 5644
Pays-Bas	+31 20 794 04 79
Pays Nordiques	+46 8 5348 2271
Hong Kong	+65 64 39 93 50
Espagne	+34 914 36 72 45

Contact ETF Capital Market

Téléphone	+33 (0)1 76 32 19 93
Bloomberg IB Chat	Capital Markets Amundi ETF Capital Markets Amundi HK ETF

Contact ETF Courtiers

SG CIB	+33 (0)1 42 13 38 63
BNP Paribas	+44 (0) 207 595 1844

Contact Amundi

Amundi ETF
90 bd Pasteur
CS 21564
75 730 Paris Cedex 15 - France
Hotline : +33 (0)1 76 32 47 74
info-etf@amundi.com

Amundi Investment Solutions

Amundi Asset Management, Société par Actions Simplifiée au capital de 1 143 615 555 €
Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF N° GP 04000036
Siège social : 91-93, boulevard Pasteur – 75015 Paris – France 437 574 452 RCS Paris
Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs « professionnels ».

Fournisseurs d'indices

LE COMPARTIMENT N'EST EN AUCUNE FAÇON SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR FTSE INTERNATIONAL LIMITED (« FTSE »), PAR THE LONDON STOCK EXCHANGE PLC (LA « BOURSE ») NI PAR THE FINANCIAL TIMES LIMITED (« FT ») (CONJOINTEMENT LES « CONCÉDANTS DE LICENCE ») ET AUCUN DES CONCÉDANTS DE LICENCE NE FAIT DE DÉCLARATION ET N'ÉMET DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, QUANT AUX RÉSULTATS OBTENUS PAR L'UTILISATION DE L'INDICE ET/OU LE NIVEAU DUDIT INDICE À UN MOMENT DONNÉ D'UN JOUR DONNÉ, OU AUTREMENT. L'INDICE EST COMPOSÉ ET CALCULÉ PAR FTSE. AUCUN DES CONCÉDANTS DE LICENCE NE PEUT ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE (À TITRE DE NÉGLIGENCE OU À TOUT AUTRE TITRE) VIS À VIS DE TOUTE PERSONNE RELATIVEMENT À TOUTE ERREUR TOUCHANT L'INDICE, NI ÊTRE TENU DE SIGNALER À QUICONQUE UNE TELLE ERREUR. « FTSE® », « FT-SE® », « FOOTSIE® », « FTSE4GOOD® » ET « TECHMARK® » SONT DES MARQUES DÉPOSÉES DE LA BOURSE ET DE FT, ET SONT UTILISÉES SOUS LICENCE PAR FTSE. « ALL-WORLD® », « ALL-SHARE® » ET « ALL-SMALL® » SONT DES MARQUES COMMERCIALES DE FTSE.

Avertissement

Mentions relatives à la société de gestion et au fonds Compartiment de la SICAV luxembourgeoise Amundi Index Solutions (le "Compartiment" ou le "Fonds" et la "SICAV"). La SICAV est un organisme de placement collectif en valeurs mobilières existant en vertu de la partie I de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010, organisée sous la forme d'une société d'investissement à capital variable et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B206810. La SICAV a son siège social au 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg. Le Compartiment a été autorisé à la vente au public par la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg et en France par l'AMF. La SICAV a d'autres compartiments qui sont décrits dans le prospectus. Tous les compartiments ne seront pas nécessairement enregistrés ou autorisés à la vente dans les juridictions de tous les investisseurs. Le Fonds est décrit dans un Document d'informations clés (DIC) et dans un prospectus. Le DIC (ou KID) doit être mis à la disposition des souscripteurs potentiels avant la souscription. Le prospectus en français pour les ETF UCITS français, et en anglais pour les ETF UCITS luxembourgeois et les ETF irlandais, ainsi que le KID en français sont disponibles gratuitement sur www.amundi.com, www.amundietf.com. Ils sont également disponibles au siège d'Amundi Luxembourg S.A. (en tant que société de gestion d'Amundi Index Solutions et de Multi Units Luxembourg), ou au siège d'Amundi Asset Management (en tant que société de gestion de Multi Units France), ou au siège d'Amundi Ireland Limited (en tant que société de gestion d'Amundi ETF ICAV et d'Amundi ETF II ICAV). S'agissant des Fonds admis sur un marché réglementé, la cotation est soumise à un mécanisme d'encadrement permettant de s'assurer que le cours des actions ou parts ne s'écarte pas sensiblement d'une valeur de référence fixée par les règles du marché réglementé en question, notamment par la mise en place d'un dispositif de réservation de la cotation en cas d'écart trop important par rapport à cette valeur de référence. Le Fonds n'offre aucune garantie de capital. L'investisseur peut ne pas récupérer l'intégralité de son investissement initial, notamment en cas de baisse de l'indice de référence. La souscription à un OPCVM peut comporter des risques. Les investisseurs potentiels sont invités à lire le profil de risque du Fonds, qui est décrit en détail dans le prospectus. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans le Fonds dépendra de la situation personnelle de chaque investisseur. Pour déterminer ce montant, l'investisseur doit tenir compte de sa situation financière, de son patrimoine personnel, de ses besoins actuels et futurs, ainsi que de sa volonté d'accepter des risques ou au contraire de sa préférence à investir avec prudence. Il est également fortement recommandé aux investisseurs de diversifier suffisamment leurs investissements afin d'éviter de s'exposer uniquement aux risques de ce FCP. L'investisseur est donc invité à se renseigner à ce sujet auprès de ses conseils habituels (juridique, fiscal, financier et/ou comptable) avant toute acquisition de parts du FCP. La source des données contenues dans ce document est Amundi Asset Management sauf mention contraire. **Politique de transparence du portefeuille et avertissement sur le marché secondaire** La politique de transparence du portefeuille et les informations sur les actifs du fonds sont disponibles sur amundietf.com. Les actions achetées sur le marché secondaire ne peuvent généralement pas être revendues directement au fonds. Les investisseurs doivent acheter et vendre des actions sur un marché secondaire avec l'aide d'un intermédiaire (par exemple un courtier en valeurs mobilières) et peuvent encourir des frais pour cela. Les investisseurs peuvent payer plus que la valeur liquidative actuelle lorsqu'ils achètent des actions et peuvent recevoir moins que la valeur liquidative actuelle lorsqu'ils les vendent.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.